

# CONTRAT LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION / CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En signant le présent Formulaire d'Inscription, le Praticien souscrit aux Services proposés par la Société tels qu'ils sont listés dans les Conditions Générales d'Utilisation Praticien, selon les termes et conditions (i) du Formulaire d'Inscription, (ii) des Conditions Générales d'Utilisation Praticien et (iii) de la Charte d'Utilisation des Données.

Les termes commençant par une majuscule (qu'ils soient au singulier ou au pluriel) ont la définition qui leur est attribuée dans les Conditions Générales d'Utilisation Praticien et/ou dans la Charte d'Utilisation des Données.

En signant le présent Formulaire d'Inscription, le Praticien reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation Praticien, des Conditions Générales de Vente et de la Charte d'Utilisation des Données qui lui est applicable et accepte sans réserve et de manière inconditionnelle l'ensemble de leurs termes et conditions.

Le Contrat formé entre la Société et le Praticien comprend ainsi le présent Formulaire d'Inscription (lequel inclut les Conditions Générales de Vente de la Société), la Charte LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE, les Conditions Générales d'Utilisation Praticien, la Charte d'Utilisation des Données et la Charte LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE (le « **Contrat** »).

La signature du présent Formulaire d'Inscription vaut et emporte conclusion du Contrat de manière ferme et irrévocable pour la durée qui y est indiquée, selon ses modalités et conditions.

Le Praticien reconnaît que les Services proposés par la Société correspondent et sont en adéquation avec ses besoins et attentes.

La Société et le Praticien sont ensemble désignées les « **Parties** » et individuellement une « **Partie** ».

Le Préambule fait partie intégrante du présent Formulaire d'Inscription.

### 1. ARTICLE 1 OBJET DU CONTRAT

En signant le présent Formulaire d'Inscription, le Praticien souscrit aux Services proposés par la Société, tels qui sont visés et détaillés dans les Conditions Générales d'Utilisation Praticiens.

La signature du présent Formulaire d'Inscription emporte souscription ferme et irrévocable du Praticien aux Services proposés par la Société selon les termes et conditions qui sont définis dans, la Charte La Plateforme Bien-Être, les Conditions Générales d'Utilisation Praticien, les Conditions Générales de Vente et de la Charte d'Utilisation des Données.

### 2. ARTICLE 2 ABONNEMENT CHOISI PAR LE PRATICIEN ET PRIX

Par les présentes, le Praticien souscrit aux Services Présentation et aux Services Plateforme et Visibilité proposés par la Société, tels qui sont visés et détaillés dans les Conditions Générales d'Utilisation Praticien, dans le cadre de l'Abonnement choisi par le Praticien.

En contrepartie des Services fournis par la Société, le Praticien devra s'acquitter du paiement des montants suivants :

<b>Abonnement « TESTING »</b>	<b>PRIX EN EUROS (€) TOUTES TAXES COMPRISES</b>
<b>Droit d'Inscription :</b>	<b>0€ TTC</b>
<b>Mensualité due au titre de l'Abonnement choisi par le Praticien (Droit d'Inscription non inclus) :</b>	<b>25€ TTC / mois</b>

Le paiement des autres mensualités de l'Abonnement sélectionnée par le Praticien sera effectué selon les modalités et conditions définies dans les Conditions Générales de Vente (ci-après).

### 3.ARTICLE 3 DUREE DU CONTRAT

Le Contrat est conclu pour une **durée modulable** commençant à la date de sa signature par le Praticien et **expirant au maximum 6 mois après la Date d'Effet**. Ce contrat est conclu au titre d'un abonnement de « TESTING » dont la date ne saura dépasser le 31 octobre 2023.

La « Date d'Effet » signifie la date d'échéance de la première mensualité de l'Abonnement, telle que fixée d'un commun accord entre le Praticien et la Société le jour de la signature du Contrat, et indiquée dans l'Espace Professionnel du Praticien.

Lorsque le Contrat est à durée déterminée et qu'il arrive à son terme, le Contrat est clôturé. Un autre Contrat sera alors proposé au Praticien fixant un autre tarif, un autre délai d'engagement.

Le Contrat peut être résilié selon les modalités et conditions visées à l'**Article 10 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien**.

### 4.ARTICLE 4 CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente font partie intégrante du Contrat conclu entre la **société LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 951 522 929, dont le siège social est situé au 61, avenue Jules Guesde 10150 PONT STE MARIE, France (ci-après la « **Société** » ou « **LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE** » ; numéro SIRET : 951 522 929 00011/ numéro de TVA intracommunautaire : FR31951522929) et le Praticien (ci-après le « **Praticien** »).

Le Praticien a pu avoir accès à l'ensemble des informations qu'il estime nécessaire et est seul responsable de l'adéquation des Services proposés par la Société à ses besoins.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent pendant toute la durée du Contrat conclu entre le Praticien et la Société. Les termes commençant par une majuscule (qu'ils soient au singulier ou au pluriel) et non définis dans les Présentes Conditions Générales de Vente ont le sens qui leur est attribué dans le Contrat et notamment dans les Conditions Générales d'Utilisation Praticiens.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont consultables par le Praticien sur le site ou sur demande écrite de sa part à l'adresse email : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr).

#### 4.1. Mise en ligne et activation du Profil du Praticien.

Afin de bénéficier des Services auxquels le Praticien souscrit, le Praticien devra procéder à son inscription et :

1. Avoir signé et validé le Contrat dont le présent Formulaire d'Inscription ;
2. Avoir signé le mandat STRIPE d'autorisation de prélèvement automatique par la Société ;
3. Adresser à la Société, par courriel ou via le téléchargement sur son Espace Professionnel, l'ensemble des documents visés à l'**Article 4 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien** et notamment la Charte LA PLATEFORME BIEN ETRE signée ; et
4. Fournir tous les documents préalables et nécessaires à l'activation des Services, telles qu'ils sont visés à l'**Article 3 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien**,

Le Praticien accepte et reconnaît qu'il ne pourra pas prétendre à la mise en ligne de son Profil sur le Site La Plateforme Bien-Être tant que l'ensemble des informations et des démarches préalables susvisées n'aura pas été communiqué à la Société, réalisé et validé par (i) le Praticien et (ii) la Société.

#### 4.2. Paiement du tarif de l'Abonnement sélectionné par le Praticien et du Droit d'Inscription.

##### Liminaire.

Les prix du Droit d'Inscription et le tarif de l'Abonnement sélectionné par le Praticien sont indiqués sur le Formulaire d'Inscription envoyé par la Société à la demande du Praticien.

Le tarif de l'Abonnement sélectionné par le Praticien est indiqué (i) en totalité sur l'ensemble de la durée du Contrat ainsi que, le cas échéant, (ii) par mensualité, tel qu'il sera facturé chaque mois au Praticien.

Le tarif de l'Abonnement sélectionné par le Praticien est indiqué Toutes Taxes Comprises.

Le tarif de l'Abonnement sélectionné par le Praticien est indiqué en euros et payable en euros à la Société.

### **Paiement de la première mensualité due au titre de l'Abonnement sélectionné**

Le paiement de la première mensualité de l'Abonnement sélectionné par le Praticien sera effectué par la Société par prélèvement STRIPE directement sur le compte bancaire du Praticien.

### **Modalités de paiement du tarif mensuel.**

Le tarif mensuel de l'Abonnement sélectionné par le Praticien est payable directement auprès de la Société tous les mois, terme à échoir. La date de prélèvement du tarif mensuel de l'Abonnement sélectionné par le Praticien est la date anniversaire de la date retenue pour le paiement de la première mensualité.

Le prélèvement du tarif mensuel de l'Abonnement sélectionné par le Praticien sera effectué par prélèvement bancaire automatique sur le compte bancaire du Praticien qui aura fait l'objet de l'autorisation de prélèvement STRIPE.

Tous les frais liés à un paiement de la part du Praticien (ou à un refus de paiement / prélèvement) sont à la charge du Praticien. A cet égard, le praticien s'engage à ce que son compte bancaire soit approvisionné. Dans l'hypothèse où, en exécution du présent Contrat, une transaction est refusée, et ce, pour n'importe quel motif, le Praticien s'engage à rembourser tous les frais qui viendraient à être facturés à la Société ainsi que tous les frais liés au paiement refusé.

La Société attire l'attention du Praticien sur le fait qu'en cas d'incident de paiement (quelle que soit sa cause et/ou son origine, qui serait non imputable à la Société et qui aboutirait au non-encaissement par la Société d'une mensualité due par le Praticien), la Société sera en droit de suspendre les Services auxquels le Praticien a souscrit au titre du Contrat. La Société attire l'attention du Praticien sur le fait que la suspension des Services n'équivaut pas à une résiliation du Contrat, telle qu'elle est visée à l'**Article 10 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien**. En conséquence, le Praticien accepte et reconnaît que la Société sera en droit de continuer à lui facturer les mensualités dues au titre du Contrat, à charge pour le Praticien de régulariser l'incident à l'origine de la suspension dans les plus brefs délais afin d'obtenir la levée de la suspension des Services par la Société.

### **Facturation.**

Les factures émises par la Société seront dématérialisées, adressées au Praticien chaque mois par courriel à la date anniversaire de son Contrat, et/ou mises à disposition sur son Espace Professionnel et archivées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Sauf autorisation expresse de la Société, en aucun cas les montants dus ne pourront faire l'objet d'une quelconque réduction, que ce soit par compensation, contre-réclamation, ajustement ou autre intervention. Les Parties acceptent expressément que la facture électronique émise dans le cadre du Contrat tienne lieu de facture d'origine conformément à l'article 289 du Code Général des Impôts.

Le Praticien renonce expressément au droit de contester la validité des factures électronique signées établies en application du Contrat et des présentes Conditions Générales de Vente du seul fait que ces factures ont été établies et transmises par voie électronique.

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code de commerce, en cas de retard et/ou de défaut ou refus de paiement, la Société pourra facturer des pénalités de retard fixés à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, applicable à toutes les sommes dues dès le premier jour de retard et jusqu'à leur complet règlement. Une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros sera également exigible au titre de l'article L.441-6 du Code de commerce.

### **4.3. Stipulations Générales.**

#### **Non renonciation.**

Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque de ses obligations au titre des présentes Conditions Générales de Vente et/ou du Formulaire d'Inscription ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

#### **Non validité partielle.**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales de Vente et/ou du Formulaire d'Inscription est (ou sont) tenues pour illégales ou inapplicables ou nulles ou caduques ou considérées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision de justice devenue définitive, elles seront réputées non écrites et les autres stipulations demeureront en vigueur.

#### **Titres.**

Les titres des articles des présentes Conditions Générales de Vente et/ou du Formulaire d'Inscription n'ont qu'une valeur indicative et ne permettent pas d'interpréter la teneur des stipulations y afférentes au titre des présentes Conditions Générales de Vente.

#### **Droit applicable et attribution de compétence.**

Le Formulaire d'Inscription et les Conditions Générales de Vente sont régis par la loi française.

Tout différend et/ou litige relatif à la validité, à l'interprétation, à l'exécution et/ou à la résiliation du Formulaire d'Inscription et/ou des Conditions Générales de Vente sera soumis à la compétence exclusive des juridictions compétentes se trouvant dans le ressort de la Cour d'appel de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs, demande incidente, appel en garantie, procédure d'urgence, par référé ou par requête.

# LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION PRATICIEN

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien (également ci-après dénommées « CGUP ») font partie intégrante du Contrat conclu entre **la société LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 951 522 929, dont le siège social est situé au 61, avenue Jules Guesde 10150 PONT STE MARIE, France (ci-après la « **Société** » ou « **LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE** » ; numéro SIRET : 951 522 929 00011/ numéro de TVA intracommunautaire : FR31951522929) et le Praticien (ci-après le « **Praticien** »).

La Société et le Praticien pourront également ensemble être désignés les « Parties » et individuellement une « Partie ».

La Société édite et exploite le Site La Plateforme Bien-Être.

Le Site La Plateforme Bien-Être est destiné notamment à l'information et l'orientation du public vers des pratiques de santé complémentaires de la médecine conventionnelle. Le Site La Plateforme Bien-Être permet notamment à ses Visiteurs et/ou Utilisateurs d'identifier un Praticien de pratiques de santé complémentaires au sein d'un réseau de professionnels partout en France ainsi que la valorisation des profils des Praticiens grâce à des outils et services, dont leur présence sur la plateforme de mise en relation, la possibilité de publication d'Informations et/ou de Contenus et la prise de rendez-vous en ligne auprès desdits Praticiens.

Le Praticien reconnaît avoir eu accès à l'ensemble des informations qu'il estime nécessaire et est seul responsable de l'adéquation des Services proposés et fournis par la Société à ses besoins.

Les présentes CGUP s'appliquent pendant toute la durée du Contrat conclu entre la Société et le Praticien. Toute conclusion de Contrat par le Praticien avec la Société vaut et emporte acceptation, de manière inconditionnelle et sans réserve, des présentes CGUP par le Praticien.

Le Praticien a conclu le Contrat dans le cadre de son activité professionnelle. Dès lors, le Praticien accepte et reconnaît qu'il n'est pas un consommateur au sens du Code de la consommation et que le droit de la consommation ne s'applique pas à la relation contractuelle qui le lie avec la Société après signature du Formulaire d'Inscription. Le Contrat conclu entre la Société et le Praticien est ainsi régi par les dispositions du Code civil et du Code de commerce.

### 1. Documents contractuels

Le Contrat est composé des documents suivants par ordre hiérarchique décroissant :

- Le Formulaire d'Inscription ;
- La Charte La Plateforme Bien-Être ;
- Les présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien ;
- Les Conditions Générales de Vente de la Société ;
- La Charte d'Utilisation des Données Praticiens.

Les documents énumérés ci-dessus constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties (c'est-à-dire le Contrat), eu égard à l'objet du Contrat et remplacent et annulent toutes déclarations, négociations, engagements, communications orales ou écrites, acceptations, et accords préalables entre les Parties, relativement au même objet.

Le Contrat prévaut sur tout autre document.

### 2. Objet.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien ont notamment pour objet de compléter et définir les droits et obligations des Parties au titre du Contrat ainsi que les modalités d'exécution du Contrat.

### 3. Liminaire

3.1. Le Praticien accepte et reconnaît que le Formulaire d'Inscription qui lui a été adressé par la Société par courriel, l'a été à sa demande et que l'Abonnement indiqué sur le Formulaire d'Inscription a été sélectionné par lui.

Pour valider son inscription, il sera demandé au Praticien de procéder au paiement de la première échéance puis, le Praticien aura accès et devra prendre connaissance de l'ensemble des documents composant le Contrat (cf. Article 1 des présentes CGUP), avant de valider, une deuxième fois, son inscription. La double validation de son inscription emporte conclusion du Contrat et engagement ferme et irrévocable du Praticien quant à son engagement, selon les modalités et conditions du Contrat. Cette deuxième validation du Praticien a valeur d'une signature manuscrite entre les Parties. A cet égard, le Praticien assure et garantit à la Société qu'il ne cherchera pas à contester la validité de sa signature, et, d'une manière plus générale, de son engagement quant au procédé de signature mis en place par la Société.

L'ensemble des documents constituant le Contrat sont consultables par le Praticien sur demande écrite de sa part à l'adresse email : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr).

3.2. En signant un Contrat avec la Société et afin de pouvoir bénéficier des Services auxquels le Praticien souscrit, le Praticien personne physique s'engage à remettre lors de la signature du Contrat et/ou à adresser à la Société et/ou à obtenir au plus tard dans les huit (8) jours qui suivent la conclusion du Contrat :

1. Copie de tous ses diplômes et certifications au titre desquels il exerce son activité professionnelle et la ou les pratique(s) pour laquelle (ou lesquelles) son Profil a été sélectionné et validé par la Société afin d'être référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être ;
2. Copie de sa pièce d'identité (en cours de validité) ;
3. Copie de son extrait de casier judiciaire (à date de moins de trois (3) mois) ;
4. Son numéro SIRET ;
5. Son numéro ADELI et copie de l'attestation d'inscription au répertoire ADELI (pour les professions qui y sont soumis) ;
6. Un justificatif de son lieu d'exercice professionnel ;
7. Une attestation de son assurance de responsabilité civile professionnelle ;
8. La Charte La Plateforme Bien-Être signée.

Lorsque le signataire du Contrat est une personne morale, quelle que soit sa forme, le signataire à remettre lors de la signature du Contrat et/ou à adresser à la Société et/ou à obtenir, selon les mêmes modalités :

1. Copie de tous ses diplômes et certifications au titre desquels le Praticien signataire exerce son activité professionnelle et la ou les pratique(s) pour laquelle (ou lesquelles) son Profil a été sélectionné et validé par la Société afin d'être référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être ;
2. Copie de l'extrait Kbis de la société au nom et pour le compte de laquelle il signe le Contrat ;
3. Copie de sa pièce d'identité (en cours de validité), étant précisé que seul le représentant légal figurant sur l'extrait Kbis de la personne morale peut engager la personne morale au titre du Contrat ;
4. Copie de son extrait de casier judiciaire (à date de moins de trois (3) mois) ;
5. Son numéro ADELI et copie de l'attestation d'inscription au répertoire ADELI (pour les professions qui y sont soumis) ;
6. Un justificatif de son lieu d'exercice professionnel ;
7. Une attestation de son assurance de responsabilité civile professionnelle ;
8. La Charte La Plateforme Bien-Être signée.

De manière générale, la Société est en droit de demander tout élément supplémentaire de nature à justifier de l'exercice de son activité, en lien avec son statut, au Praticien, personne physique ou personne morale.

3.3. Le Praticien accepte et reconnaît que la Société est en droit de refuser de faire bénéficier au Praticien les Services qu'elle propose et qui sont l'objet du Contrat même si ce dernier lui a adressés tous les documents susvisés, notamment dans l'hypothèse où la Société a des doutes raisonnables et/ou légitimes quant à l'exactitude et/ou la véracité des informations communiquées par le Praticien dans le cadre de son inscription et notamment eu égard à sa formation, sa pratique et son identité, et ainsi pourra résilier le Contrat selon les modalités et dans les conditions de l'Article 13.1 des présentes CGUP.

3.4 Dans l'hypothèse où plusieurs Praticiens exercent ainsi au sein d'une même structure, chaque Praticien désirant bénéficier des Services proposés par la Société (et notamment d'un Profil sur le Site La Plateforme Bien-Être) devra conclure un Contrat avec la Société.

Il est précisé que la signature d'un Contrat avec la Société ne permet au Praticien signataire de ne bénéficier que d'un seul Espace Professionnel et Profil sur le Site La Plateforme Bien-Être, qu'il soit une personne physique ou une personne morale.

Un Espace Professionnel et un Profil ne peuvent être utilisés que par et pour le Praticien personne physique signataire du Contrat. A cet égard, le Praticien signataire du Contrat assure et garantit à la Société que les consultations réservées par chaque Utilisateur via le Site La Plateforme Bien-Être seront réalisées personnellement par ledit Praticien.

3.5. Les informations et/ou documents visés aux CGUP doivent, pendant toute la durée du Contrat, être valides, exacts et sincères.

Le Praticien assure et garantit à la Société que l'ensemble des (i) documents, informations et données, quel que soit leur nature et/ou leur support, qu'il transmet à la Société dans le cadre du Contrat sont exacts, sincères et à jours et que (ii) ces documents, sont suffisants pour justifier, au regard de la loi et de la réglementation en vigueur en France au jour de la signature du Contrat et pendant toute sa durée, de l'exercice légal de son activité professionnelle, dans le cadre de laquelle il conclut le Contrat avec la Société.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires, quelle que soit leur nature, et notamment, mais non limité à, administratives, légales et/ou réglementaires, afin d'exercer l'activité professionnelle pour laquelle et dans le cadre de laquelle, il conclut un Contrat avec la Société.

La validation du Profil du Praticien par la Société ne peut en aucun cas décharger ce dernier d'être, notamment, en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur quant à son activité professionnelle et l'exercice de son activité professionnelle.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il sera en conformité avec la législation et/ou la réglementation applicable à l'exercice de son activité professionnelle en cas d'évolution de ladite législation et/ou réglementation et s'engage à informer et à communiquer à la Société tout document, quel que soit sa nature, qui serait nécessaire à l'exercice de son activité professionnelle en raison d'une évolution de ladite législation et/ou réglementation.

Toute modification, quelle que soit sa nature et/ou portée, de l'une quelconque des informations contenues dans les informations et documents doit être portée à la connaissance de la Société par le Praticien par écrit et dans les plus brefs délais.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il respectera, pendant toute la durée du Contrat, la Charte La Plateforme Bien-Être.

A cet égard, le Praticien assure et garantit à la Société qu'il prendra à sa charge l'ensemble des conséquences, notamment financières, directes et indirectes de toute mise en cause de la Société par un tiers ou un Utilisateur et qui serait liée à l'exercice de son activité professionnelle, dans le cadre de laquelle il a conclu le présent Contrat et/ou liée aux consultations proposées sur le Site La Plateforme Bien-Être

#### **4. Les Services plateforme et visibilité.**

4.1 Le Service d'accompagnement dans la création du Profil du Praticien.

Lors de la signature du Formulaire d'Inscription par le Praticien, la Société s'engage à accompagner le Praticien dans la création de son Profil.

Le Praticien s'engage quant à lui à intervenir aux côtés de la Société afin de compléter son Profil, notamment afin de permettre sa mise en ligne. A cet égard, le Praticien accepte et reconnaît que sa participation à la création de son Profil est indispensable afin de permettre à la Société de mettre en ligne son Profil dans les meilleurs délais et de lui permettre de bénéficier des Services auxquels il souscrit. Le Praticien accepte et reconnaît qu'il ne pourra pas rechercher la responsabilité de la Société pour des faits dont il serait à l'origine et qui pourraient retarder la mise en ligne de son Profil.

4.2 La mise à disposition du Praticien de son Espace Professionnel et de son Profil sur le Site La Plateforme Bien-Être.

La Société met à disposition du Praticien un Espace Professionnel et un Profil lui permettant de mettre en ligne des Informations concernant son identité et/ou des Contenus directement liés à son activité professionnelle, à l'exercice de son

activité professionnelle et la pratique pour laquelle son profil a été sélectionné et validé par la Société afin d'être référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être.

Le Profil lui permet également de gérer et administrer son Agenda de réservation de consultations

Les Informations et/ou les Contenus qui peuvent être publiés par le Praticien sur le Site La Plateforme Bien-Être via son Profil et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être doivent (i) être exclusivement en lien avec l'activité professionnelle exercée par le Praticien, (ii) au titre de laquelle il conclut le Contrat avec la Société et concerner (iii) la pratique pour laquelle son profil a été sélectionné et validé par la Société afin d'être référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être.

Les Informations et/ou les Contenus pouvant être publiés par le Praticien sur son Profil et/ou, d'une manière générale sur le Site La Plateforme Bien-Être, ne peuvent contenir que des contenus textes, photos et/ou vidéos, selon les modalités et conditions définies aux présentes CGUP.

Le Praticien est autorisé à publier sur son Profil un lien et/ou hyperlien ne permettant exclusivement que la consultation de son propre site internet (c'est à dire un site internet qu'il édite et exploite dans le cadre de son activité professionnelle et qui concerne directement la pratique pour laquelle il est référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être).

Le Praticien peut également donner accès sur son Profil à son numéro de téléphone en le renseignant exclusivement à l'endroit dédié dans son Espace Professionnel.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il est titulaire de tous les droits nécessaires (notamment des droits de propriété intellectuelle et des droits relatifs aux données à caractère personnel) relativement aux Informations et/ou Contenus qu'il publie sur le Site La Plateforme Bien-Être, notamment via son Profil et d'une manière plus générale relativement à toute information qu'il communique à la Société via l'utilisation du Site La Plateforme Bien-Être et des Services. Le Praticien assure et garantit à la Société qu'elle ne saurait, en aucun cas et de quelque manière que ce soit, être mise en cause, de manière directe ou indirecte, par un tiers dans le cadre d'une réclamation, différend et/ou litige relatif à une Information et/ou à un Contenu publié sur son Profil et/ou plus largement sur le Site La Plateforme Bien-Être.

Si une telle hypothèse devait survenir, le Praticien assure et garantit à la Société qu'il prendra à sa charge toutes les conséquences que cette réclamation, différend et/ou litige, quelle que soit sa nature, causerait à la Société, et notamment toutes les conséquences financières, lesquelles incluent, mais ne sont pas limitées à, les frais qui devraient être exposés par la Société pour la défense de ses droits et/ou la condamnation qui pourrait être prononcée par toute juridiction (judiciaire ou extra-judiciaire) à l'encontre de la Société.

Le Praticien assure la gestion et l'utilisation de son Espace Professionnel et de son Profil, conformément aux stipulations du Contrat et notamment dans le respect des présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien.

Il appartient notamment au Praticien de préparer et rédiger les Informations et/ou les Contenus qu'il souhaite publier sur son Profil.

Le Praticien concède à la Société une exclusivité totale quant aux Contenus qu'il publiera sur son Profil et/ou sur le Site, La Plateforme Bien-Être conformément à l'Article 15 des présentes CGUP.

A cet égard, le Praticien assure et garantit à la Société qu'il n'utilisera pas, de quelque manière que ce soit, les Contenus qu'il publie sur son Profil et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être sur d'autres supports, quel que soit leur nature, objet et/ou portée, ce inclus son propre site internet. Le Praticien pourra cependant publier sur son site internet un lien ou un hyperlien permettant la consultation dudit Contenu sur le Site La Plateforme Bien-Être par un tiers.

#### 4.3. Les Service Agenda et de prise de rendez-vous en ligne mis à disposition du Praticien.

Afin de permettre aux Utilisateurs de réserver une consultation auprès du Praticien, la Société met à disposition de ce dernier un agenda lui permettant d'indiquer aux Utilisateurs les dates et horaires auxquels il est disponible pour une consultation (ci-après l'« Agenda »).

Le Praticien s'engage à tenir son Agenda à jour, afin de permettre aux Utilisateurs qui le souhaiteraient de réserver une consultation via le Service de Prise de Rendez-Vous en Ligne.

Lorsqu'un Utilisateur réservera une consultation auprès d'un Praticien via le Service de Prise de Rendez-Vous en Ligne, le Praticien en sera informé par l'envoi d'un message texte (ou SMS) sur son téléphone mobile et/ou d'un courriel. Le service d'envoi desdits SMS et/ou courriels est assuré par un Partenaire de la Société.

Le Praticien accepte et reconnaît que la tenue d'un Agenda à jour est un élément fondamental pour la Société et le bon fonctionnement des Services qu'elle propose à ses Utilisateurs.

Il est précisé que le service d'Agenda pourra être assuré par un Partenaire de la Société.

D'ores et déjà, le Praticien accepte et reconnaît que l'ensemble des données qu'il communique à la Société dans le cadre de son utilisation de l'Agenda et de son Espace Professionnel seront collectées, traitées et conservées par la Société conformément à la Charte d'Utilisation des Données Praticien. Le Praticien assure et garantit à la Société disposer des toutes les autorisations et/ou accords éventuellement nécessaires pour la communication desdites données, notamment lorsque ces données peuvent être qualifiées de données à caractère personnel concernant des tiers au Contrat. A cet égard, le Praticien se porte fort, de la bonne acceptation dudit tiers, quant à la collecte et au traitement desdites données à caractère personnel par la Société, en qualité de responsable de traitement.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il ne détournera pas les Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être. A cet égard, le Praticien s'engage envers la Société à ce que tout Utilisateur qui viendrait à réserver une consultation auprès de lui via le Site La Plateforme Bien-Être soit intégré par le Praticien dans l'Agenda mis à sa disposition par la Société, ce, pour toutes les consultations futures que ce même Utilisateur serait amené à solliciter auprès du Praticien. Par ailleurs, le Praticien prend l'engagement envers la Société de ne pas détourner, de quelque manière que ce soit, les Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être vers des tiers concurrents à la Société, et notamment vers d'autres plateformes proposant des services similaires à ceux proposés par la Société et notamment des services de prise de rendez-vous en ligne.

#### 4.4. Autres Services et divers.

Le Site La Plateforme Bien-Être n'est en aucun cas une plateforme de paiement en ligne entre ses Utilisateurs et les Praticiens.

La Société est un simple intermédiaire et prestataire technique. Le Site La Plateforme Bien-Être permet notamment à ses Utilisateurs de réserver une consultation en ligne auprès d'un Praticien.

Dès lors, le Praticien accepte et reconnaît et s'engage à respecter ses engagements envers tout Utilisateur qui aurait réservé une consultation via le Site La Plateforme Bien-Être et notamment le prix, la date et l'horaire convenu pour ladite consultation.

En outre, dans le cadre des Services Plateforme et Visibilité, le Praticien pourra bénéficier d'autres services, tels que le recueil des témoignages des Utilisateurs.

Le Praticien reconnaît que les Autres Services Plateforme et Visibilité présents ou à venir sont et/ou pourront être assurés par un ou plusieurs Partenaire(s) de la Société.

D'ores et déjà, le Praticien accepte que l'ensemble des données qu'il communique à la Société dans le cadre de l'utilisation desdits Services Présentation et Visibilité soient collectées, traitées et conservées par la Société et assure et garantit à la Société disposer des toutes les autorisations éventuellement nécessaires pour la communication desdites données, dans les mêmes termes que ceux exposés à l'Article 6.3 des présentes CGUP.

Le Praticien accepte et reconnaît que les Utilisateurs pourront inscrire des témoignages relatifs aux consultations délivrées par le Praticien.

Les témoignages laissés par les Utilisateurs prendront la forme d'un contenu textuel.

Le Praticien accepte et reconnaît qu'il ne pourra pas demander à la Société la suppression d'un témoignage qui ne le satisfait pas sauf dans l'hypothèse où le témoignage présenterait, de quelque manière que ce soit, un caractère menaçant, injurieux, odieux, raciste, homophobe, contrefaisant, faux, pornographique, violent, offensant, indécent, obscène, agressif ou encore diffamatoire, et/ou, qui d'une manière plus générale contreviendrait aux bonnes mœurs, à la moralité, à la loi et/ou à l'ordre public.

Le Praticien dispose d'un droit de réponse quant aux témoignages inscrits par les Utilisateurs sur son Profil, et d'une manière plus générale, sur le Site La Plateforme Bien-Être. La réponse du Praticien prendra la forme d'un contenu textuel et ne devra présenter un caractère menaçant, injurieux, odieux, raciste, homophobe, contrefaisant, faux, pornographique, violent, offensant, indécent, obscène, agressif ou encore diffamatoire, et/ou, qui d'une manière plus générale contreviendrait aux bonnes mœurs, à la moralité, à la loi et/ou à l'ordre public.

Les témoignages laissés par les Utilisateurs sont et resteront la pleine et entière propriété de la Société, même dans l'hypothèse où le Contrat viendrait à prendre fin et/ou à être résilié, pour quelle cause que ce soit. A cet égard, le Praticien assure et garantit à la Société qu'il ne cherchera pas à obtenir un quelconque droit sur lesdits témoignages et, d'une manière plus générale, à les utiliser, les reproduire et/ou les exploiter, de quelque manière que ce soit et à quelque titre que ce soit.

La Société dispose d'un droit de modification quant aux Informations et/ou aux Contenus, quel que soit leur nature, qui pourront être publiés par le Praticien, sur son Profil et, d'une manière plus générale sur le Site La Plateforme Bien-Être antérieurement et/ou postérieurement à leur publication.

Le droit de modification de la Société lui permet notamment, lorsqu'elle l'exerce, de formuler des suggestions quant à la qualité des Informations et/ou des Contenus, notamment afin de les améliorer et d'accroître leur attractivité auprès des Utilisateurs et/ou des Visiteurs du Site La Plateforme Bien-Être ou encore afin d'harmoniser le Site La Plateforme Bien-Être et de vérifier que les Praticiens respectent leurs engagements respectifs au titre du Contrat.

En aucun cas le Praticien ne pourra opposer à la Société l'exercice (ou le non-exercice) de son droit de modification afin de s'affranchir de ses obligations au titre du présent Contrat. La Société demeure libre de résilier le Contrat, selon les stipulations visées à l'Article 13.1 des présentes CGUP quand bien même elle n'aurait pas exercé son droit de modification sur une ou plusieurs Information(s) et/ou Contenu(s) publié(s) par le Praticien.

## **5. Utilisation et gestion de son Espace professionnel et de son Profil par le Praticien.**

### **5.1 Engagements liés à l'utilisation de l'Espace Professionnel et de son Profil par le Praticien**

Afin de se connecter à son Espace Professionnel et à son Profil, le Praticien devra utiliser (i) l'adresse email et (ii) le mot de passe qu'il aura choisi lors de son inscription.

Le Praticien publie via son Profil, dès qu'il le souhaite et à la fréquence qu'il choisit, une ou plusieurs Information(s) et/ou Contenu(s) relatifs à son activité professionnelle, à l'exercice de son activité de son activité professionnelle, pour la pratique pour laquelle son Profil a été sélectionné et validé par la Société afin d'être référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être, selon les modalités et conditions définies dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien.

Le Praticien s'engage à ne pas utiliser, de quelque manière que ce soit, les Services mis à sa disposition par la Société à des fins abusives et/ou qui porteraient atteinte aux droits, de quelque nature qu'ils soient, et/ou à l'image des autres Praticiens, des Utilisateurs, des tiers, de la Société et/ou au bon fonctionnement du Site La Plateforme Bien-Être.

Le Praticien est seul responsable des Informations et/ou des Contenus qu'il publie sur son Profil. Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il assume seul toutes les conséquences, directes et/ou indirectes, quelle que soit leur nature, liées aux Informations et/ou aux Contenus qu'il publie sur son Profil et, d'une manière plus générale, sur le Site La Plateforme Bien-Être.

Le Praticien signataire du Formulaire d'Inscription assure et garantit à la Société qu'il sera le seul à gérer et utiliser le Profil et l'Espace Professionnel mis à sa disposition par la Société au titre du Contrat. En tout état de cause, le Praticien demeure seul responsable des conséquences résultant de la communication de son mot de passe à un tiers et de toute intervention réalisée sur l'Espace Professionnel du Praticien au moyen d'un mot de passe valide (commande, suppression et/ou modification de données etc...).

Le Praticien reconnaît que la publication d'une ou plusieurs Information(s) et/ou de Contenu(s) sur son Profil peut avoir des conséquences quant à l'organisation, l'exploitation et la gestion de son activité professionnelle, notamment quant aux disponibilités qu'il propose sur son Agenda. Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il dispose des moyens et ressources nécessaires pour faire face aux conséquences, de quelque nature qu'elles soient, des Informations et/ou du Contenu qu'il publie sur son Profil.

Le Praticien autorise la Société à utiliser l'ensemble des informations et données qu'il communique dans le cadre de l'utilisation des Services selon les termes de la Charte d'Utilisation des Données.

## 5.2 Engagements du Praticien quant aux Informations et Contenus qu'il publie.

Au-delà des engagements susmentionnés, les Informations et/ou les Contenus publiés par le Praticien sur son Profil et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être doivent respecter les conditions de qualité ci-après énumérées.

Notamment, les Informations et/ou les Contenus publiés par le Praticien :

- sont en lien direct avec son activité professionnelle et concernent la pratique pour laquelle il est référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être;
- sont sincères et exactes et respectent, en tout temps, les bonnes mœurs, la législation et la réglementation en vigueur, l'ordre public et le Contrat.

Par ailleurs, la pratique proposée par le Praticien aux Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être doit correspondre en tous points à ce qu'il aura préalablement publié sur le Site La Plateforme Bien-Être et/ou déclaré à la Société.

D'une manière plus générale, le Praticien s'engage à ce que toutes les Informations et/ou Contenus qu'il publie sur le Site La Plateforme Bien-Être:

- présentent un caractère moral ;
- respectent les bonnes mœurs ;
- respectent la loi et la réglementation en vigueur ;
- respectent l'ordre public ;
- respectent les termes du Contrat ;

C'est-à-dire : correspondre (i) à l'activité professionnelle du Praticien, (ii) à la pratique pour laquelle son Profil a été sélectionné et validé par la Société afin d'être référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être et (iii) qu'il propose à l'adresse indiquée dans le du Contrat ;

1. respectent la déontologie à laquelle le Praticien est susceptible d'être soumis et notamment le fait qu'il s'interdit tout exercice illégal de la médecine et propose ses consultations en accompagnement complémentaire de toute intervention du corps médical ;
2. respectent la Charte La Plateforme Bien-Être.

La Société est en droit de supprimer et/ou modifier toute Information et/ou Contenu publié par le Praticien qui ne respecterait pas un seul de ces engagements.

## 6. Moyens matériels / immatériels mis à disposition du Praticien.

Le Site La Plateforme Bien-Être étant proposé sur le réseau Internet, pour y accéder, le Praticien doit disposer d'un accès Internet et du matériel nécessaire (ordinateur, logiciels, etc.) permettant de télécharger les données numériques nécessaires et de les utiliser.

Tous les coûts des connexions téléphoniques et d'accès à Internet, de quelque nature qu'ils soient, sont à la charge du Praticien.

La Société ne met à disposition du Praticien aucun moyen matériel et/ou immatériel, et notamment une installation téléphonique, équipement terminal, logiciel, ou encore un ordinateur pour se connecter au Site La Plateforme Bien-Être et gérer et utiliser son Profil et plus généralement tous Services.

La Société s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables afin de maintenir le Site La Plateforme Bien-Être entièrement opérationnel sept (7) jours sur sept (7) et vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24).

La Société ne garantit cependant pas que le fonctionnement du Site La Plateforme Bien-Être soit continu et sans erreur.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il ne cherchera pas à la tenir pour responsable de l'indisponibilité, de l'interruption et/ou du dysfonctionnement, de quelque nature qu'il soit et quelle que soit sa durée, du Site La Plateforme

Bien-Être, pour une raison qui ne lui serait pas imputable, et notamment en cas de défaillance de son fournisseur d'accès internet, de son hébergeur, intrusion de tiers ou force majeure.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il ne la tiendra pas pour responsable des inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, tels que notamment la présence de virus informatiques ou spywares.

## **7. Garanties.**

Garanties de la Société. La Société ne consent aucune garantie au Praticien autre que les éventuels renseignements d'installation et/ou d'utilisation de son Profil, dans les termes et conditions des présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien. Les renseignements d'installation et/ou d'utilisation de son Profil fournis au Praticien lors de la conclusion du Contrat ou en cours d'exécution du Contrat n'ont pas de valeur contractuelle et n'impliquent aucun engagement de la part de la Société.

Le Praticien s'engage à toujours déclarer à la Société toute anomalie ou défaut d'utilisation constaté dans les meilleurs délais et à décrire avec précision la difficulté rencontrée dans le cadre de l'utilisation et/ou de la gestion de son Profil. La Société s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables et nécessaires dont elle dispose afin de rectifier ladite anomalie et/ou défaut d'utilisation dans les meilleurs délais. La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de l'anomalie ou du défaut d'utilisation pour un fait et/ou dont l'origine ne lui serait pas directement imputable.

Le Praticien accepte et reconnaît que la Société ne lui garantit notamment pas (i) un nombre minimum de visites de son Profil et/ou de consultation des Informations et/ou des Contenus qu'il publie sur son Profil et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être par les Visiteurs et/ou les Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être, (ii) un nombre de réservations minimum de consultations par les Utilisateurs ou encore (iii) une augmentation de son chiffre d'affaires.

## **8. Collaboration.**

La Société s'engage à collaborer avec le Praticien à toutes fins utiles à la bonne exécution du Contrat et de ses Services, notamment en allouant les ressources humaines et techniques nécessaires et en répondant dans les meilleurs délais aux questions, de quelque nature qu'elle(s) soit(en)t, qui lui auront été soumises par le Praticien.

Le Praticien s'engage à la même obligation envers la Société.

Les Parties s'engagent en tout état de cause à agir en tout temps de bonne foi et à faire preuve de transparence l'une envers l'autre et à prendre toutes les dispositions requises (sauf disposition déraisonnable ou disproportionnée) pour assurer la bonne exécution du Contrat.

Il est également de la responsabilité du Praticien de procéder à la sauvegarde de ses données de manière régulière, la Société ne pouvant être responsable d'une perte de données susceptible de survenir dans le cadre de l'exécution du Contrat.

## **9. Responsabilité.**

Le Praticien est seul responsable de l'utilisation et de la gestion de l'Espace Professionnel et du Profil mis à sa disposition par la Société ainsi que des conséquences directes et/ou indirectes, de quelque nature qu'elles soient, qu'il fait de sa gestion et/ou de son utilisation de son Profil et des Informations et/ou des Contenus qu'il publie sur son Profil et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être.

En aucun cas la Société ne saurait être tenue pour responsable par le Praticien d'un quelconque dommage et/ou préjudice lié son utilisation et/ou sa gestion de son Profil par le Praticien, tel que notamment (i) une perte de bénéfices et/ou de clients, (ii) un préjudice ou trouble lié à l'exercice de son activité professionnelle, (iii) une perte, altération ou inexactitude de données, (iv) un préjudice d'image, (v) des difficultés organisationnelles ou encore (vi) une mise en cause, par toute autorité française et/ou un client et/ou un Utilisateur, de l'exercice et/ou des conditions d'exercice de son activité.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de la Société serait cependant recherchée par le Praticien, il est convenu que le montant des dommages et intérêts auxquels la Société pourrait être condamnée envers le Praticien, tous postes de préjudices confondus, est expressément limité aux montants encaissés par la Société au titre du Contrat.

Par ailleurs, le Praticien assure et garantit à la Société qu'il assumera seul toutes les conséquences, directes et/ou indirectes, de toute action, différend et/ou litige, quel que soit sa nature, faisant notamment suite à une consultation du Praticien avec

un Utilisateur du Site La Plateforme Bien-Être, entrepris par un Utilisateur du Site La Plateforme Bien-Être à son encounter ou par tout tiers notamment une institution ou organisation privée ou publique.

Le Praticien accepte et reconnaît que la Société n'intervient en aucun cas dans les prestations (i.e. l'exercice de son activité professionnelle par le Praticien) que le Praticien propose et délivre aux Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être.

## **10. Résiliation du contrat.**

Résiliation du Contrat en cas de faute et/ou manquement du Praticien

La Société pourra résilier le Contrat à tout moment, de plein droit et avec effet immédiat, dans les cas suivants :

1. Le Praticien ne communique pas à la Société l'ensemble des informations et/ou documents visés à l'Article 4.2 des présentes CGUP ;
2. La Société a des doutes raisonnables et/ou légitimes quant à l'exactitude et/ou la véracité des informations communiquées par le Praticien dans le cadre de son inscription et notamment eu égard à sa formation, sa pratique et/ou son identité (Article 4.3 des présentes CGUP) ;
3. Le Praticien n'assure et/ou ne réalise pas personnellement les consultations réservées par les Utilisateurs via le Site La Plateforme Bien-Être (Article 4.4 des présentes CGUP) ;
4. Le Praticien ne respecte pas l'un seul des engagements pris à l'Article 4.5 des présentes CGUP et notamment la Charte La Plateforme Bien-Être ;
5. Les Informations et/ou les Contenus publiés par le Praticien sur son Profil et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être sont, de par leur nature, objet et/ou portée, immoral, contraire aux bonnes mœurs, à la loi ou à la réglementation en vigueur et/ou à l'ordre public ;

Pour les besoins des présentes, sont notamment considérés par la Société comme étant immoral et/ou contraire aux bonnes mœurs, les Informations et/ou Contenus, de quelque nature qu'ils soient, qui sont menaçant, injurieux, odieux, racistes, homophobes, contrefaisant, faux, pornographiques, violents, offensants, indécents, obscènes, agressifs ou encore diffamatoires. Cette liste n'est pas limitative.

1. Les Informations et/ou les Contenus publiés par le Praticien par le Praticien sur son Profil et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être sont, de par leur nature, objet et/ou portée, en violation des stipulations du Contrat et notamment en violations des présentes CGUP ;
2. Le Praticien porte atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits, de quelque nature qu'ils soient, de la Société, des Visiteurs et/ou Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être, des autres Praticiens, de Partenaires et/ou de tiers dans le cadre de sa gestion et/ou de son utilisation de son Profil et, d'une manière plus générale, dans le cadre de l'utilisation qu'il fait du Site La Plateforme Bien-Être ;
3. Le Praticien utilise, par quelque moyen que ce soit, le Site La Plateforme Bien-Être, son contenu et/ou les Services proposés par la Société, à des fins immorales, contraires aux bonnes mœurs, contraires à l'ordre public, à la loi et/ou à l'économie générale du Contrat ;
4. Le Praticien ne s'acquitte pas du paiement du Droit d'Inscription et/ou du tarif mensuel dû à la Société au titre de son Abonnement, selon les conditions et modalités visées dans le Formulaire d'Inscription et les Conditions Générales de Vente ;
5. Le Praticien ne présente pas ou plus les compétences nécessaires et spécifiques à l'exécution du Contrat, soit parce qu'il manifeste une opposition systématique aux conseils et services prodigués par la Société, soit parce qu'il se refuse à suivre et/ou fournir les instructions et/ou informations, de quelque nature que ce soit, nécessaires à l'exécution du Contrat ;
6. La Société constate tout acte de piratage, de fraude ou de non-respect des règles éthiques, juridiques ou morales, et notamment de la Charte La Plateforme Bien-Être, imputable au Praticien ;
7. Le Praticien fait l'objet de poursuites disciplinaires et/ou judiciaires (et notamment pénales) de la part des autorités françaises et/ou d'une juridiction, notamment dans le cadre de et/ou en lien avec son activité professionnelle et l'exercice de son activité professionnelle ;
8. Le Praticien n'est plus autorisé à pratiquer son activité professionnelle quelles que soient les raisons, causes ou origines ;
9. Le Praticien porte atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits, notamment aux Droits de Propriété Intellectuelle, dont est propriétaire et/ou titulaire la Société.

La résiliation du Contrat de la part de la Société pour l'un quelconque des motifs susvisés pourra résulter de la seule inexécution ou manquement, total(e) ou partiel(le), du Praticien à l'une quelconque des obligations susvisées.

Dans une telle hypothèse, les Parties conviennent que la Société n'aura pas à envoyer au Praticien une mise en demeure préalable. La Société adressera au Praticien, par courriel, une notification de résiliation motivant les raisons qui l'ont menées à mettre un terme au Contrat. La résiliation sera réputée effective au premier jour qui suit l'envoi dudit courriel par la Société.

## **11. Force majeure.**

Aucune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution de l'une de ses obligations contractuelles du fait de la survenance d'un cas de force majeure. Sont considérées comme des cas de force majeure – outre ceux habituellement retenus par les juridictions françaises – les grèves, les ruptures d'approvisionnement, les incendies, les tremblements de terre, les inondations, les guerres, les actes de terrorisme ou tout autre élément imprévisible, irrésistible et externe.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résiliation du Contrat. Si l'empêchement est définitif, le Contrat est résilié de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles [1351](#) et [1351-1](#) du Code civil.

## **12. Propriété Intellectuelle.**

Tous les Droits de Propriété Intellectuelle (ce compris les droits d'auteur, brevets, marques, marques de service, appellations commerciales, noms de domaines, identifiants de médias sociaux, logos, dessins et modèles, déposés ou non) du Site La Plateforme Bien-Être et relatifs et/ou liés, de quelque manière que ce soit, aux services proposés par la Société aux Utilisateurs et aux Services mis à dispositions du Praticien par la Société, aux contenus, documents, informations figurant sur le Site La Plateforme Bien-Être ou auxquels il est possible d'accéder via le Site, La Plateforme Bien-Être la conception du Site La Plateforme Bien-Être et l'ensemble des éléments textuels, graphiques, logiciels, photos ou vidéos, musiques, sons, et qui composent la structure du Site La Plateforme Bien-Être (codes sources etc.), leur(s) sélection(s), agencement(s), coordination(s), disposition(s) et amélioration(s), de quelque nature qu'elle(s) soi(en)t, sont et resteront la propriété de la Société.

Le Praticien s'engage à utiliser le Site La Plateforme Bien-Être conformément à la loi et à la réglementation en vigueur et dans le respect des droits dont la Société est propriétaire et/ou titulaires et qui sont liés, de manière directe et/ou indirecte, au Site La Plateforme Bien-Être et/ou à la marque La Plateforme Bien-Être et/ou la Société.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il ne tentera pas d'utiliser, de transmettre, d'exploiter et/ou de reproduire, même partiellement, directement et/ou indirectement, de quelque manière que ce soit, les données, informations, éléments, structure et/ou contenus du Site La Plateforme Bien-Être sans y avoir été autorisé au préalable par la Société.

Le Praticien assure et garantit à la Société qu'il ne tentera pas, par quelque moyen que ce soit, d'obtenir ou de tenter d'obtenir un droit, quel qu'il soit, sur cette propriété. Tous les droits sont réservés.

Le Praticien assure et garantit à la Société, qu'il n'utilisera pas, même partiellement, directement et/ou indirectement, de quelque manière que ce soit, le contenu du Site La Plateforme Bien-Être, et d'une manière plus générale, le Site La Plateforme Bien-Être, à des fins autres que celles convenues dans le Contrat et les présentes CGUP.

Le Praticien accepte et reconnaît que tout acte de sa part qui porterait atteinte aux droits de la Société, notamment aux Droits de Propriété Intellectuelle, dont la Société est propriétaire et/ou titulaire est susceptible d'engager sa responsabilité.

L'ensemble des créations de la Société reste sa propriété exclusive. La Société se réserve le droit de revendre et/ou d'utiliser tout ou partie de ses créations.

En tout état de cause, la Société conserve l'entière propriété des Services et de chacun de ses éléments, y compris immatériel, même après la fin des relations contractuelles entre la Société et le Praticien.

Dans le cas où le Contrat ferait l'objet d'une résiliation, qu'elle que soit la cause et/ou la Partie à l'origine de cette résiliation, la Société a toute latitude, après en avoir informé le Praticien, de supprimer, de manière définitive le Profil du Praticien, son Espace Professionnel et l'ensemble des Informations et/ou Contenus qui s'y trouvent.

La résiliation pour l'un des motifs visés à l'Article 13 des présentes CGUP (et notamment l'Article 13.1 des présentes CGUP) n'a aucune incidence et/ou conséquence, de quelque nature que ce soit, sur les droits, notamment de propriété intellectuelle (ce

inclus le droit à l'image), qui auront pu être cédés par le Praticien à la Société dans le cadre des Services auxquels il a souscrit auprès de la Société dans les conditions et selon les modalités décrite ci-après.

### **13. utilisation des données communiquées par le Praticien et par la société**

Le Praticien est informé que la Société va, afin d'être en mesure de fournir les Services qu'elle propose, collecter et traiter les données qui sont communiquées par le Praticien, qu'il s'agisse des données que le Praticien communique à la Société lors de signature du Contrat, lors de la création de son Profil, qu'il publie sur son Espace Professionnel et/ou sur le Site La Plateforme Bien-Être et/ou qu'il transmet à la Société dans le cadre de l'utilisation des Services, selon les termes de la Charte d'Utilisation des Données Praticiens. La Société garantit au Praticien une collecte et un traitement d'informations conforme à la législation en vigueur et à la Charte d'Utilisation des Données Praticiens.

Le traitement de ces données est nécessaire afin de permettre à la Société de (i) fournir les Services qu'elle propose aux Praticiens et pour lesquels les Praticiens ont conclu un Contrat avec la Société et (ii) d'améliorer ces Services.

Le Praticien déclare que les données communiquées à l'occasion de la signature du Contrat, lors de la création de son Profil et lors de son utilisation du Site La Plateforme Bien-Être sont parfaitement sincères, renseignées et exactes. Il est rappelé que toute personne procédant à une fausse déclaration pour elle-même ou pour autrui s'expose, notamment, aux sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal, prévoyant des peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.

Le Praticien reconnaît avoir pris connaissance de la Charte d'Utilisation des Données Praticiens et en accepter les termes de manière inconditionnelle et sans réserve.

### **14. Utilisation du nom du Praticien.**

Le Praticien concède à la Société le droit d'utiliser son nom, sa marque, son enseigne et/ou son logo au titre de référence sur le Site La Plateforme Bien-Être, pendant toute la durée du Contrat.

### **15. Stipulations Générales.**

15.1 Cession. Le Contrat (et les présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien) est conclu en considération de la personne du Praticien signataire et ne peut donc faire l'objet de la part du Praticien d'une cession et/ou d'une transmission, à titre gratuit ou onéreux, partielle et/ou totale, au profit d'un tiers sans l'accord préalable et écrit de la Société. Toute cession ou transfert, quel qu'en soit sa dénomination et/ou portée, directe ou indirecte, totale ou partielle, réalisé en violation des stipulations du présent Article sera nulle. La Société se réserve le droit de sous-traiter et/ou de céder tout ou partie de ses droits et obligations au titre du Contrat à un tiers.

15.2 Notification / Élection de domicile. Toutes les notifications, mises en demeure et, d'une manière générale, tous les courriers, de quelque nature que ce soit, en lien avec l'interprétation, la validité, l'exécution et/ou l'interruption du Contrat devront être adressés par courriel à l'autre Partie aux adresses e-mails communiqués dans son Espace Professionnel et/ou communiquées lors de la signature du Contrat sauf dans les cas où il est expressément indiqué que l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception est nécessaire.

15.3 Modification des termes et conditions des Conditions Générales d'Utilisation Praticien.

Le Praticien accepte et reconnaît que les Conditions Générales d'Utilisation Praticien sont susceptibles d'évoluer et d'être modifiées unilatéralement et à tout moment par la Société, notamment pour les besoins du bon fonctionnement du Site, en La Plateforme Bien-Être vue d'améliorer et/ou compléter les Services et/ou de respecter la loi et la réglementation en vigueur. Chaque dernière version des Conditions Générales d'Utilisation Praticien sera envoyée au Praticien par courriel. Ces nouvelles Conditions Générales d'Utilisation Praticien seront réputées avoir été reçues au lendemain de l'envoi dudit courriel par la Société. Sans retour écrit du Praticien indiquant à la Société qu'il refuse la nouvelle version des Conditions Générales d'Utilisation Praticien dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception dudit courriel, le Praticien sera réputé avoir accepté la nouvelle version des Conditions Générales d'Utilisation Praticien, lesquelles trouveront alors à s'appliquer.

Le Praticien accepte et reconnaît que dans l'hypothèse où il refuse les termes des nouvelles Conditions Générales d'Utilisation Praticien, le Contrat pourra être résilié de plein droit par la Société selon les modalités visées à l'Article 13.1 des présentes CGUP et qu'il assume, en conséquence, les conditions notamment financières d'une telle résiliation. En cas de

refus des nouvelles CGUP et de non-résiliation de la part de la Société, les anciennes conditions générales resteront applicables.

15.4 NON-RENONCIATION. Le fait pour l'une ou l'autre des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque de ses obligations des présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

15.5 Non-validité partielle. Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien est (ou sont) tenue(s) pour illégale(s), inapplicable(s), ou non valide(s), caduque(s) ou considérée(s) comme telle(s) en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision de justice devenue définitive, elle(s) sera(ont) réputée(s) non écrite(s) et les autres stipulations demeureront en vigueur.

Dans cette hypothèse, les Parties feront tout leur possible pour remplacer de bonne foi la clause annulée par une stipulation licite dotée d'un objet et d'un effet similaire.

15.6 Titres. Les titres des articles du Contrat et/ou des présentes Conditions Générales d'Utilisation n'ont qu'une valeur indicative et ne permettent pas d'interpréter la teneur des stipulations y afférentes au titre du Contrat et/ou des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

15.7 Indépendance des parties. Chacune des Parties conclut le Contrat en tant qu'entrepreneur professionnel indépendant et non en tant qu'agent, salarié ou encore partenaire de l'autre partie. Aucune des Parties ne pourra prétendre vis-à-vis des tiers qu'elle a le pouvoir de représenter l'autre Partie. Chacune des Parties demeure indépendante au titre du Contrat. Le Contrat ne saurait créer, de quelque manière que ce soit, aucun lien de dépendance et/ou hiérarchique entre les Parties.

15.8 Confidentialité. Le Contrat et les présentes CGUP sont et demeureront confidentielles pendant toute la durée du Contrat et après l'arrivée à son terme et/ou sa résiliation, quelle qu'en soit la cause, sauf pour l'exercice des droits respectifs de chacune des Parties, dans le cadre d'un litige qui les opposerait.

15.9 Droit applicable et attribution de compétence.

Le Contrat et les présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien sont soumis à la loi française.

En cas de litige entre les Parties découlant de la validité, l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation du Contrat et/ou des présentes Conditions Générales d'Utilisation Praticien et à défaut d'accord amiable entre les Parties ci-avant, compétence exclusive est attribuée aux juridictions compétentes se situant dans le ressort de la Cour d'appel de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appels en garanties, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires.

# LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE

## CHARTRE D'UTILISATION DES DONNEES PRATICIEN

\* \* \*

La protection de vos données personnelles est importante pour La Plateforme Bien-Être. Nous nous engageons à ne collecter que les données dont nous avons besoin pour vous assurer des services optimaux, à en assurer la confidentialité et la sécurité, y compris lorsque nous faisons appel à des prestataires et à faciliter l'exercice de vos droits sur vos données.

Nous avons fait le maximum pour qu'elle soit claire, facilement compréhensible et accessible à tout moment. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante pour toutes questions : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

\* \* \*

La présente Charte d'Utilisation des Données s'applique aux Praticiens ayant conclu un Contrat avec la Société. En procédant à la signature du Formulaire d'Inscription et/ou en acceptant la version en date d'octobre 2019 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien, le Praticien accepte sans réserve et de manière inconditionnelles les termes de la présente Charte d'Utilisation des Données (ci-après, la « **Charte d'Utilisation des Données** »). La Charte d'Utilisation des Données fait partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation Praticiens.

Tous les termes commençant par une majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, ont la définition qui leur est attribuée dans les Conditions Générales d'Utilisation applicables aux Praticiens du Site La Plateforme Bien-Être.

Dans le cadre des Services proposés par la Société, notamment via le Site La Plateforme Bien-Être, la Société collecte et traite des informations et/ou données fournies par chaque Praticien dont des données à caractère personnel (ci-après les « **Données à caractère personnel** »).

Il est rappelé au Praticien que, aux termes de l'**Article 4 du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679** :

1. sont considérées comme des « données à caractère personnel » : « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable » est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale » ; et que
2. un « traitement » de données à caractère personnel peut être défini comme « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ».

La présente Charte d'Utilisation des Données Praticien est conforme aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, à la Loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679.

Pour les besoins des présentes, un « Tiers » s'entend d'une personne physique ou morale autre qu'un salarié de la Société, que le Praticien ou un Partenaire de la Société.

### 1. Mentions légales et hébergement des Données à caractère personnel

L'édition et l'exploitation du Site La Plateforme Bien-Être est assurée par la **société LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 951 522 929, dont le siège social est situé au 61, avenue Jules Guesde 10150 PONT STE MARIE, France.

La Société est également le propriétaire du Site La Plateforme Bien-Être et de l'ensemble des droits qui y sont attachés.

Le Directeur de la publication est Madame Julie RUBINO.

Adresse e-mail : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

L'hébergeur des sites web et mobiles [laplateformebienetre.fr](https://www.laplateformebienetre.fr) et de ses applications mobiles et tablettes, accessibles à l'adresse « <https://www.laplateformebienetre.fr> » est la société WP SERVEUR SAS, société de droit français, dont le siège social se situe 134 avenue du président Wilson 93100 MONTREUIL.

## 2. Portée de la présente Charte d'Utilisation des Données à caractère personnel

2.1 La présente Charte d'Utilisation des Données décrit la politique de collecte, traitement, utilisation et divulgation des données à caractère personnel fournies et/ou collectées par/auprès de chaque Praticien du Site La Plateforme Bien-Être.

A cette fin, la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens expose aux Praticiens du Site La Plateforme Bien-Être :

- L'identification précise des données à caractère personnel qui sont collectées et traitées par la Société ;
- La manière avec laquelle ces données à caractère personnel sont collectées et traitées ;
- Les raisons pour lesquelles la Société a besoin de collecter et de traiter ces données à caractère personnel ;
- La durée pendant laquelle ces données à caractère personnel et leurs traitements sont conservés ;
- Les droits de chaque Praticien concernant la collecte et le traitement de ses données à caractère personnel ;
- L'indication du Responsable du Traitement des données à caractère personnel ;
- Éventuellement, les personnes à qui ces données peuvent être transmises et/ou cédées.

2.2 Conformément aux dispositions de **l'Article 5 du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679**, la collecte et le traitement des Données à caractère personnel des Praticiens par la Société respectent les principes suivants :

1. le traitement des Données à caractère personnel est licite, loyale et transparent : les Données à caractère personnel ne peuvent être collectées et traitées qu'avec le consentement du Praticien. A chaque fois que des Données à caractère personnel seront collectées et, éventuellement traitées, il sera indiqué au Praticien que ses Données à caractère personnel (lesquelles seront identifiées) seront collectées, et les raisons pour lesquelles ses données sont collectées et, éventuellement traitées ;
2. les Données à caractère personnel sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités : la collecte et le traitement des Données à caractère personnel sont exécutés pour répondre à un ou plusieurs objectifs déterminés, tels qu'exposés dans la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens et notamment afin de permettre à la Société, ses Partenaires, ainsi qu'au Site La Plateforme Bien-Être de fournir les Services qu'elle propose aux Praticiens, d'établir des statistiques ou de conclure des partenariats permettant d'améliorer les Services ;
3. La Société collecte et traite le moins de Données à caractère personnel possible : seules les données à caractère personnel nécessaires (c'est à dire, les données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées) à (i) la bonne exécution des Services proposés (ou objectifs poursuivis) par la Société et (ii) l'amélioration des Services proposés par la Société sur le Site La Plateforme Bien-Être sont collectées par la Société ;
4. La durée de conservation desdites Données à caractère personnel est limitée dans le temps : les données à caractère personnel sont conservées pour une durée limitée, dont le Praticien est informé dans la présente Charte d'Utilisation des Données Praticien ;
5. Les Données à caractère personnel sont collectées de manière intègre et conservées de manière confidentielle, de façon à en garantir la sécurité appropriée : le Responsable du Traitement des données à caractère personnel s'engage à garantir l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel qui seront collectées et traitées par la Société.

2.3 Dans le cadre de l'utilisation du Site La Plateforme Bien-Être, conformément aux exigences de **l'Article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679**, la collecte et le traitement des données à caractère personnel ne pourront intervenir que si le Praticien a expressément consenti à la collecte et au traitement des Données à caractère personnel par la Société et/ou lorsque la collecte et le traitement des Données à caractère personnel du Praticien est nécessaire à la bonne exécution des Services proposés par la Société et auxquels le Praticien a souscrits. A cet égard, la Société attire l'attention du Praticien sur le fait que la collecte et le traitement des Données à caractère personnel qui lui seront demandées et/ou qu'il communiquera à la Société de son propre chef, en exécution du Contrat et dans le cadre des Services, sont nécessaires à la bonne réalisation desdits Services.

2.4 En procédant à son inscription sur le Site La Plateforme Bien-Être, notamment afin de bénéficier d'un Profil, le Praticien aura préalablement consenti à et accepté la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens.

Certaines des Données à caractère personnel qui pourront être recueillies par la Société dans le cadre de la réalisation d'un Service pourront être transmises par la Société à l'Utilisateur et/ou à un Partenaire afin de permettre à la Société de réaliser le Service qu'elle propose aux Praticiens et réciproquement, aux Utilisateurs de bénéficier du Service proposé par la Société. De la même manière, certaines des Données à caractère personnel et/ou des données transmises par le Praticien et qui concerneraient des Tiers et/ou des Utilisateurs, qui pourront être recueillies par la Société dans le cadre de la réalisation d'un Service, pourront être transmises par la Société à des Partenaires de la Société afin de permettre à la Société de réaliser le Service qu'elle propose aux Praticiens et dans le cadre duquel le Praticien communique lesdites données.

2.5 La Société attire l'attention du Praticien sur le fait qu'elle ne collecte aucune autre Donnée à caractère personnel que celles mentionnées dans la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens et/ou auxquelles il est fait référence.

2.6 Par ailleurs, la Société ne collecte et ne traite aucune donnée à caractère médical, notamment des données dites de santé.

2.7 Dans l'hypothèse où le Praticien communique et/ou transmet à la Société des données concernant un Tiers ou un Utilisateur, et notamment des données à caractère personnel au sens de l'**Article 4 du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679**, le Praticien devra s'être préalablement assuré de l'accord dudit Tiers ou dudit Utilisateur à leur communication à la Société et à leur traitement par cette dernière. Le Praticien assure et garantit à la Société et se porte fort qu'il a obtenu un tel accord préalable dudit Tiers ou dudit Utilisateur, notamment selon les termes définis dans la Politique de Confidentialité Utilisateurs de la Société. Dans une telle hypothèse, le Praticien sera considéré comme et accepte et reconnaît être le Responsable du Traitement desdites données. La Société agit alors comme un sous-traitant, pour le compte du Praticien.

D'une manière plus générale, le Praticien (i) assure et garantit à la Société qu'il dispose de toutes les autorisations et/ou accords nécessaires quant aux données qu'il communique à la Société, notamment via le Site La Plateforme Bien-Être ou son Espace Professionnel (notamment des données recueillies auprès d'Utilisateurs et/ou de tiers) qui sont transmises à la Société dans le cadre de l'utilisation des Services par le Praticien, (ii) assure et garantit la Société contre tout recours d'un Tiers qui serait en lien, directement ou indirectement, avec les données à caractère personnel le concernant et que le Praticien aurait pu transmettre à la Société.

Dans l'hypothèse où ces données feraient l'objet d'un traitement par la Société, ce traitement sera effectué selon les modalités décrites dans la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens.

### 3. Données à caractère personnel collectées par la Société

**3.1** Lors de son inscription sur le Site La Plateforme Bien-Être, chaque Praticien signataire devra notamment communiquer à la Société (ci-après les « **Données d'Inscription** ») :

1. Son prénom et son nom ;
2. Sa date de naissance ;
3. Son courriel ;
4. Son numéro de téléphone mobile ;
5. Son adresse postale ;
6. Un mot de passe, qu'il choisira
7. Son numéro SIREN
8. Le cas échéant, s'il s'agit d'une personne morale, l'ensemble des informations permettant son identification, ainsi que les informations mentionnées au 3.1.(v) et (vii) qui sont relatives à son représentant légal.

En sus de ces éléments, toujours lors de son inscription, le Praticien devra communiquer à la Société l'ensemble des documents et/ou informations visés à l'**Article 3.1 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien** (ci-après les « **Données d'Inscription** »).

Le Responsable du Traitement conservera dans son système informatique et dans des conditions raisonnables de sécurité l'ensemble de ces données pour la durée indiquée à l'**Article 6 de la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens**.

**3.2** A chaque utilisation du Site La Plateforme Bien-Être par le Praticien, la Société collectera également les données liées à l'utilisation du Site La Plateforme Bien-Être par le Praticien, lesquelles comprennent (i) les pages, les contenus et/ou Profils des autres Praticiens consultés, (ii) historique des rendez-vous, (iii) les fréquences de connexion, (iii) les Informations et/ou Contenu(s) publiés par le Praticien sur le Site La Plateforme Bien-Être et/ou consultés par le Praticien sur le Site La Plateforme Bien-Être ou encore, toute donnée que le Praticien serait amené à communiquer à la Société dans le cadre de l'utilisation des Services mis à sa disposition et/ou auxquels il a souscrits auprès de la Société (les « **Données d'Utilisation** »). Dans l'hypothèse où des Données d'Utilisation concernent et/ou sont relatives à des Utilisateurs et/ou à des Tiers et permettent notamment leur identification, le Praticien assure et garantit à la Société et se porte fort envers la Société d'avoir obtenu leur consentement préalable et écrit pour la communication desdites données à la Société et leur collecte et traitement par la Société selon les modalités de la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens, le Praticien étant alors le responsable de traitement indépendant des données à caractère personnel des Utilisateurs et/ou à des Tiers qu'il communique et/ou transmet à la Société.

Le Responsable du Traitement conservera dans son système informatique et dans des conditions raisonnables de sécurité l'ensemble de ces données pour la durée indiquée à l'**Article 6 de la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens**.

**3.3** La Société collectera également l'ensemble des Informations et/ou des Contenus que le Praticien publie sur le Site, quel La Plateforme Bien-Être que soit leur support (photos, textes, vidéos) ; tels qu'ils sont notamment visés à aux **Articles 5 et 6 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien** (ci-après les « **Données d'Activités** »).

Le Responsable du Traitement conservera dans son système informatique et dans des conditions raisonnables de sécurité l'ensemble de ces données pour la durée indiquée à l'**Article 6 de la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens**.

#### **4. Collecte et finalité des Données à caractère personnel par la Société**

**4.1** Le Praticien est informé que les Données à caractère personnel collectées par la Société sur le Site La Plateforme Bien-Être sont exclusivement collectées et traitées par la Société et/ou ses Partenaires.

Les Données à caractère personnel fournies par le Praticien sont et resteront confidentielles en ce qu'elles ne permettront pas son identification par un Tiers.

La collecte et le traitement de l'ensemble des données visées à l'**Article 3 de la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens** et/ou auxquelles il est fait référence a ainsi un intérêt légitime en ce qu'elles sont nécessaires afin d'assurer la réalisation des Services auxquels le Praticien a souscrit auprès de la Société et à améliorer le fonctionnement du Site et des La Plateforme Bien-Être Services tels que détaillés ci-après et/ou dans les Conditions Générales d'Utilisation Praticien.

**4.2** Les Données d'Inscription de chaque Praticien sont collectées et traitées par la Société et/ou Partenaire notamment afin de :

1. Permettre à la Société de s'assurer que le Praticien dispose effectivement des diplômes et des autorisations nécessaires à l'exercice de la (ou des) pratique(s) de santé complémentaire(s) pour laquelle (ou lesquelles) il souhaite être référencé sur le Site La Plateforme Bien-Être et signe, en conséquence, un Contrat avec la Société. A cet égard, la Société attire une nouvelle fois l'attention du Praticien sur le fait que la création de son Profil sur le Site ne La Plateforme Bien-Être saurait en aucun cas se substituer aux autorisations et/ou diplômes nécessaires à l'exercice de son activité par le Praticien.
2. Identifier et différencier chaque Praticien inscrit sur le Site La Plateforme Bien-Être
3. Permettre au Praticien de disposer de son Espace Professionnel, d'un Profil consultable par les Utilisateurs et/ou les Visiteurs du Site La Plateforme Bien-Être d'être mis en relation avec chaque Utilisateur qui souhaiterait réserver une consultation ainsi que de gérer son Agenda ;
4. Mener des enquêtes de satisfaction quant aux Services proposés par la Société ou ceux qu'elle serait amenée à leur proposer ;
5. Envoyer au Praticien des newsletters quant aux (i) derniers articles et/ou vidéos publiées sur le Site La Plateforme Bien-Être par d'autres Praticiens et/ou (ii) des actualités liées au domaine des pratiques de santé complémentaires ;
6. Et plus largement permettre la navigation sur le Site et de bénéficier des Services

**4.3** Les Données d'Utilisation et d'Activités de chaque Praticien sont collectées et traitées par la Société et/ou Partenaire afin de :

1. Permettre la création de données statistiques relatives à l'impact des services de la Société sur l'activité des Praticiens afin de les améliorer et notamment analyser les habitudes de consultation et/ou de connexions des Praticiens et d'une manière plus générale l'utilisation qu'ils font des Services proposés par la Société ;
2. Proposer au Praticien, via l'envoi de newsletters, des actualités relatives aux pratiques de santé complémentaires qui seraient susceptibles de l'intéresser ;
3. Et plus largement permettre la navigation sur le Site et de bénéficier des Services.

**4.4** Par ailleurs, le Praticien est informé et accepte que la Société procède à une analyse croisée et anonymisée des toutes les Données (Données d'Inscription, Données d'Utilisation et Données d'Activités) qu'il communique et/ou transmet à la Société afin de déterminer les pratiques les plus consultées ou encore quels sont les supports et/ou les Profils de Praticiens les plus consultés. Ces traitements permettront à la Société d'établir des données statistiques afin d'améliorer les Services qu'elle propose aux Praticiens et aux Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être.

## **5. Divulgarion et traitement des Données à caractère personnel par la Société et/ou des données par la Société et/ou le praticien**

**5.1 Le Praticien est informé que les Données à caractère personnel collectées par la Société sur le Site La Plateforme Bien-Être ne sont communiquées à aucun Tiers (et notamment à des fins commerciales ou publicitaires) sauf dans le cas prévu à l'article ci-après.**

**5.2 S'agissant des Données d'Inscription et des Données d'Utilisation :** certaines de ces Données à caractère personnel (notamment le nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel) seront communiquées et traitées par la Société et/ou certain de ses Partenaires lorsqu'un Utilisateur réserve une consultation via le Site La Plateforme Bien-Être auprès du Praticien, pour assurer ainsi la prise et la gestion des rendez-vous, et, d'une manière plus générale, afin de permettre au Praticien de bénéficier des Services auxquels il a souscrit auprès de la Société.

Ces Données à caractère personnel et leur traitement ne sont cédés et/ou transmis, de quelque manière que ce soit, à titre gratuit et/ou onéreux, à aucun Tiers sauf dans l'hypothèse où le Praticien aurait menti et/ou dissimulé, de quelque manière que ce soit, sur la véracité des informations qu'il aurait communiquées à la Société lors de son inscription auquel cas, la Société communiquera à toute autorité compétente lesdites Données d'Identification.

**5.3 S'agissant des Données d'Activités :** ces données sont publiées sur le Site La Plateforme Bien-Être ou sur toute autre support exploité par la Société et sont notamment accessibles par tout Visiteur et/ou Utilisateur. A cet égard, le Praticien est informé, une nouvelle fois, et accepte et consent de manière expresse que la Société peut utiliser et/ou reproduire, selon les termes et conditions, notamment, des stipulations de l'Article 15 des Conditions Générales d'Utilisation Praticiens, l'ensemble de ces Données d'Activités, notamment afin de faire la promotion du Site La Plateforme Bien-Être.

**5.4 S'agissant plus particulièrement des données communiquées à la Société par le Praticien, responsable de traitement indépendant, et/ou communiquées au Praticien par la Société notamment des données recueillies auprès d'Utilisateurs et/ou de Tiers :**

1. **Conformément à l'Article 2.7 de la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens,** le Praticien accepte et reconnaît que l'ensemble des données qu'il communique sur le Site La Plateforme Bien-Être de son propre chef soient collectées et traitées conformément aux termes de la présente Charte d'Utilisation des Données Praticiens et notamment dans le respect de la réglementation en vigueur. Dans l'hypothèse où le Praticien communique à la Société des données qui concernent des Tiers ou des Utilisateurs, le Praticien assure et garantit à la Société et se porte fort d'avoir obtenu leur consentement préalable et écrit à cette communication et à l'utilisation et au traitement de ces données par la Société. Chaque Praticien est, dans cette hypothèse, le responsable du traitement indépendant desdites données et la Société le sous-traitant.
2. Par ailleurs, le Praticien assure et garantit la Société qu'il n'utilisera pas et/ou ne tentera pas d'utiliser les données communiquées par la Société au Praticien notamment concernant les Utilisateurs du Site La Plateforme Bien-Être, en dehors de l'utilisation des Services et/ou non conformément à la réglementation applicable en vigueur pendant toute la durée du Contrat et postérieurement à son terme, pour quelque cause que ce soit. Dans l'hypothèse où le Praticien viendrait à utiliser lesdites données en dehors de l'utilisation des Services et/ou postérieurement au terme du Contrat, le Praticien sera responsable desdites données, et notamment de leur utilisation, conservation et/ou traitement et assure et garantit la Société contre toutes les conséquences directes et/ou indirectes, de quelque

nature que ce soit, étant relatives à cette utilisation, conservation ou traitement. Chaque Praticien est, dans cette hypothèse, le responsable du traitement indépendant desdites données et la Société le sous-traitant.

## 6. Durée de conservation des Données à caractère personnel

**6.1** Les Données d'Inscription sont conservées pendant une durée de dix (10) ans à compter de sa dernière utilisation du Site La Plateforme Bien-Être par le Praticien et/ou de la résiliation du Contrat.

**6.2** Les Données d'Utilisation sont conservées pendant une durée de dix (10) ans à compter de leur collecte par la Société sur le Site La Plateforme Bien-Être.

**6.3** Les Données d'Activité sont conservées et utilisées par la Société pour la durée qui est indiquée à l'Article 15 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien.

Les durées de conservation des données collectées par la Société auprès de chaque Praticien et/ou communiquées par le Praticien s'expliquent afin de s'assurer de l'adéquation des Services proposés par la Société aux Praticiens et aux Utilisateurs avec leurs attentes et besoins respectifs.

## 7. Modalités de contact de la Société et/ou du responsable du traitement des données à caractère personnel par le Praticien

### 7.1 Le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées par le Site La Plateforme Bien-Être

Le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées par la Société est chargé de déterminer les finalités et les moyens mis au service du traitement des données à caractère personnel (ci-après le « **Responsable du Traitement des données à caractère personnel** »)

Le Responsable du Traitement des données à caractère personnel est la **société LA PLATEFORME BIEN-ÊTRE**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 951 522 929, dont le siège social est situé au 61, avenue Jules Guesde 10150 PONT STE MARIE, France, représentée par Madame Julie RUBINO, en qualité de Président de la Société.

Il peut être contacté par courriel à l'adresse : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

Tout Praticien souhaitant contacter le Responsable du Traitement des données à caractère personnel doit préciser dans l'objet de son courriel que ledit courriel est destiné au Responsable du Traitement des données à caractère personnel.

### 7.2 Obligations du Responsable du Traitement des Données à caractère personnel

Il est rappelé Praticien que :

1. le Responsable du Traitement des données à caractère personnel s'engage à protéger les données à caractère personnel collectées par le Site La Plateforme Bien-Être, à ne pas les transmettre à des Tiers sans que le Praticien n'en ait été préalablement informé et à respecter les finalités pour lesquelles ces données à caractère personnel sont collectées et traitées ;
2. le Responsable du Traitement des données à caractère personnel s'engage à notifier au Praticien en cas de rectification ou de suppression des données, à moins que cela n'entraîne pour lui des formalités, coûts et démarches disproportionnées ;
3. dans le cas où l'intégrité, la confidentialité ou la sécurité des données à caractère personnel du Praticien est compromise, le Responsable du Traitement s'engage à en informer le Praticien par tout moyen raisonnable.

### 7.3 Le Délégué à la Protection des Données à caractère personnel

Le Praticien est informé qu'un Délégué à la Protection des données à caractère personnel a été désigné au sein de la Société.

Le rôle du Délégué à la Protection des Données à caractère personnel est de s'assurer de la bonne mise en œuvre des dispositions nationales et supranationales relatives à la collecte et au traitement des données à caractère personnel.

Le Délégué à la Protection des Données à caractère personnel peut être joint par courriel à l'adresse : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

## **8. Le droit de chaque Praticien quant à la collecte, au traitement, à l'utilisation et à la divulgation de ses Données à caractère personnelles**

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679, le Praticien a le droit de consulter, rectifier, transférer et de supprimer ses données à caractère personnel collectées et traitées par la Société.

Le Praticien a également le droit de s'opposer et/ou de restreindre le traitement de ses données à caractère personnel.

Afin que le Responsable du Traitement des données à caractère personnel fasse droit à sa demande, le Praticien est tenu de lui communiquer par courriel (i) ses prénom et nom (i.e. certaines des Données d'Inscription) afin de lui permettre d'être identifié et (ii) de lui indiquer les droits qu'il entend invoquer.

Le Responsable du traitement des données à caractère personnel est tenu de répondre au Praticien dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de son courriel.

Il est rappelé que l'exercice de certains droits par le Praticien pourra entraîner l'interruption des Services proposés par la Société et la résiliation du Contrat, dans les conditions prévues à l'**Article 12 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien**, ceux-ci étant en grande partie liés à la collecte et/ou au traitement des données à caractère personnel communiquées par le Praticien. Dans un tel cas, le Praticien pourra ne plus disposer de Profil sur le Site La Plateforme Bien-Être et devra s'acquitter, préalablement, du paiement de la totalité des sommes dues à la Société au titre de la résiliation du Contrat, selon les modalités et conditions visées à l'**Article 12.1 des Conditions Générales d'Utilisation Praticien**. Par ailleurs, le Praticien accepte et reconnaît que, ayant cédé les droits patrimoniaux liés aux Informations et/ou Contenus visés dans les Données d'Activités, il ne peut pas opposer à la Société les différents droits visés au présent Article afin notamment d'en obtenir leur suppression et/ou non-utilisation par la Société.

### **8.1 Droit d'accès, de rectification et droit à l'effacement**

Le Praticien a le droit de (i) prendre connaissance et d'obtenir la communication, (ii) mettre à jour, (iii) rectifier et/ou (iv) demander la suppression (l'effacement) des données à caractère personnel le concernant, en adressant sa demande par courriel au Responsable du Traitement des Données à caractère personnel à l'adresse suivante : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

Afin que le Responsable du Traitement des données à caractère personnel fasse droit à sa demande, le Praticien est tenu de lui communiquer par courriel (i) ses prénom et nom (i.e. certaines des Données d'Inscription) afin de lui permettre d'être identifié et (ii) de lui indiquer les droits qu'il entend invoquer.

### **8.2 Droit à la portabilité des données à caractère personnel**

Le Praticien a le droit d'obtenir la communication des données à caractère personnel le concernant et qui ont été collectées par la Société afin de les transmettre à un autre responsable de traitement de données à caractère personnel, en adressant sa demande par courriel au Responsable du Traitement des Données à caractère personnel à l'adresse suivante : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

### **8.3 Droit à la limitation et à l'opposition du traitement des données à caractère personnel**

Le Praticien a le droit de demander la limitation et/ou de s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel par la Société, sans que la Société ne puisse refuser, sauf à démontrer l'existence de motifs légitimes et impérieux, pouvant prévaloir sur les intérêts et les droits du Praticien.

Afin de demander la limitation du traitement de ses données à caractère personnel ou de formuler une opposition au traitement de ses données, le Praticien doit adresser sa demande au Responsable du Traitement des données à caractère personnel par courriel à l'adresse suivante : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

### **8.4 Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé**

Le Praticien a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un procédé automatisé si la décision produit des effets juridiques le concernant, ou l'affecte de manière significative de façon similaire.

Afin d'exercer ce droit, le Praticien doit adresser sa demande au Responsable du Traitement des données à caractère personnel par courriel à l'adresse suivante : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

### **8.5 Droit de déterminer le sort des données à caractère personnel collectées et traitées après la mort**

Conformément aux dispositions de la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016, le Praticien peut organiser le devenir des données à caractère personnel collectées et traitées en cas de décès.

Afin d'exercer ce droit, le Praticien doit adresser sa demande au Responsable du Traitement des données à caractère personnel par courriel à l'adresse suivante : [hello@laplateformebienetre.fr](mailto:hello@laplateformebienetre.fr)

### **8.6 Droit de saisir l'autorité de contrôle compétente**

Le Praticien peut à tout moment saisir l'autorité nationale compétence, la CNIL. L'ensemble des informations relatives à la CNIL sont disponibles sur son site internet accessible à l'adresse <https://www.cnil.fr>

## **9. Utilisation des fichiers « Cookies »**

Le Site La Plateforme Bien-Être a recours aux techniques dites de « Cookies ».

Les Praticiens sont invités à consulter la Charte d'utilisation des Cookies.

## **10. Modification de la présente Charte d'Utilisation des Données**

La présente Charte d'Utilisation des Données Praticien pourra être modifiée, complétée et/ou mise à jour en raison notamment de toute évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle et technique.

L'Éditeur du Site La Plateforme Bien-Être se réserve ainsi le droit de modifier unilatéralement la présente Charte d'Utilisation des Données, notamment afin de garantir sa conformité avec la législation et la réglementation en vigueur.

Le Praticien est invité à consulter régulièrement cette Politique de Confidentialité afin de se tenir informé des derniers changements qui lui seront apportés.

Le Praticien est informé que la dernière mise à jour de la présente Charte d'Utilisation des Données est intervenue en mars 2023.

\* \* \*

## **Charte de déontologie de La Plateforme Bien-Être**

L'objectif de La Plateforme Bien-Être est de vous permettre de bénéficier de l'apport des médecines non conventionnelles **en toute sécurité**, et comme dans toute profession liée à la santé, il est important pour un praticien en **médecines douces** de respecter certains impératifs.

C'est pourquoi les praticiens référencés sur La Plateforme Bien-Être s'engagent à respecter un **code de déontologie** dont les principaux thèmes sont repris ci-dessous.

Ce code est aligné sur les principes développés par les codes de déontologie des principaux syndicats et associations de chacune des pratiques.

### **Le praticien s'engage à :**

1. Exercer son activité avec humanité et honnêteté, sans discrimination, dans le meilleur intérêt du client.
2. Être correctement formé pour apporter toute la compétence nécessaire à l'exercice de sa pratique.
3. Avoir une connaissance approfondie des contre-indications qui pourraient mettre en danger les clients et adresser sans tarder un client à un médecin ou un autre praticien s'il était mieux à même de traiter son cas.
4. Ne pas surestimer les possibilités de son intervention ni promettre l'atteinte d'objectifs inaccessibles. Préférer recommander ou orienter vers un autre professionnel si le cas devait dépasser les champs de compétences.
5. Ne jamais conseiller ou inciter un client de suspendre un traitement et/ou un suivi médical en cours s'il n'est pas médecin lui-même.
6. Ne jamais se substituer à une décision médicale mais préconiser de consulter un médecin
7. S'interdire tout discours dénigrant, diffamatoire, injurieux ou mettant en cause la qualité et l'efficacité des différentes professions de santé.
8. Ne pas profiter de l'ascendant lié à son rôle, en particulier exclure toute forme de prosélytisme religieux, politique ou sectaire.
9. Laisser à tout moment au client sa totale liberté de choix thérapeutique, respecter et promouvoir au maximum son autonomie.
10. Respecter strictement l'obligation du secret professionnel, prendre toutes les mesures d'hygiène personnelle et du lieu de consultation nécessaires à une bonne prise en charge.
11. Exposer clairement aux clients la nature, les prix et les modalités des séances.
12. Se conformer aux obligations légales et réglementaires en vigueur.